

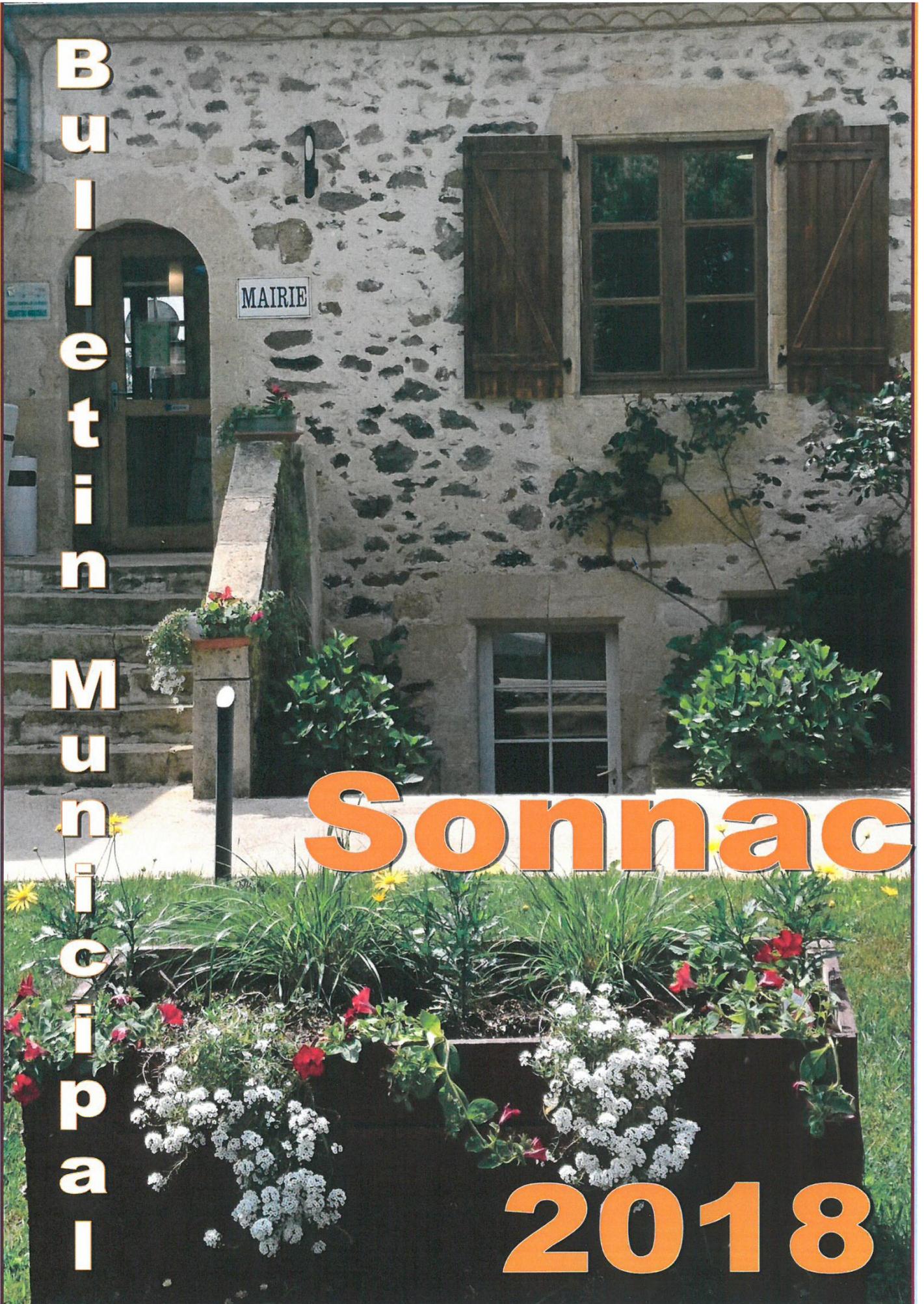
**B
u
l
l
e
t
i
n**

**M
u
n
i
c
i
p
a
l**

MAIRIE

Sonnac

2018



Sonnac Aveyron

Le mot du maire

Sonnacoise, Sonnacois,

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal, avec l'espoir qu'il vous séduise et vous permette de trouver les réponses à vos besoins, grâce à l'envie et à la compétence des élus du conseil municipal, et en particulier de la commission communication.

Il se veut la traduction de notre volonté de vous informer de ce qui se passe sur notre commune et sur notre territoire.

Vous y découvrirez notamment de nombreuses informations utiles à votre quotidien, le descriptif de tous les équipements proposés par la commune, les projets en cours, les syndicats auxquels nous adhérons et leurs compétences, nos associations, et de nombreuses autres informations...

Et très bientôt, c'est sur un nouveau site internet que vous découvrirez l'histoire et le patrimoine de Sonnac, la vie associative, les activités scolaires

Vous pourrez suivre, au fil des mois, l'action municipale, ses projets et ses réalisations, les animations et les festivités, les événements culturels.

Vous y trouverez des renseignements sur les Services de la Mairie, vos démarches administratives et des informations utiles sur les services de l'Etat.

Ce site sera un outil évolutif et interactif. Il sera à votre disposition et vous pourrez nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Très bonne lecture,

Jérôme DALMON

Dans ce numéro

Le conseil municipal.....	2
Les commissions municipales.....	3
Les syndicats intercommunaux.....	4-10
- le SIEDA	4
- le SIVU	5
- le SMIX.....	6
- le SMAEP	7
Etat civil	11
Site Internet.....	11
L'école.....	12
Le budget.....	13
Le Grand Figeac.....	15
Partenariat avec le CCAS de Capdenac Gare.....	17
Le mouvement des Jeunes Femmes 17	
L'office du Tourisme	18
Les démarches administratives.....	19
Les travaux	21
L'assainissement	22
Le lotissement.....	23
Les hébergements de loisir.....	24
Le mot des associations	25
Numéros utiles.....	32
Artisans et professions libérales.....	34
Les salles communales.....	35
Calendrier des manifestations.....	36

Le conseil municipal

Maire : Jérôme DALMON

Adjoint : Elisabeth SERIEYE, Robert BRUEL



Conseillers :

Benoit AURIAC

Patrice BOUDOU

Etienne CALMEJANE

Jacqueline CARLES

Fabrice CHAUVEAU

Céline FAU

Jérôme LABARTHE

Magali LAMOUR

Permanence du maire et des adjoints tous les samedis matins , de 10h à 12h

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la secrétaire .

Le Personnel communal :

Secrétariat de Mairie et

Agence Postale :

Sylvie Brochard

Groupe scolaire :

ATSEM : Pascale REVEL

Cantine, périscolaire, entretien :

Pascale GRANOUILAC,

Béatrice LAPORTE,

Carine VAYSSE

Agents techniques :

André DELBRUEL,

Kévin MARGARON

Horaires d'ouverture du

Secrétariat de mairie

- Lundi : 13H00—17H00
- Mardi : 14H00—18H00
- Jeudi : 14H00—18H00
- Vendredi : 15H00—17H00
- Samedi : 10H00—

Tel secrétariat : 05 65 64 73 22
Mél : mairiesonnac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de

l'Agence Postale :

- Lundi : 13H00—16H45
- Mardi : 14H00—17H00
- Jeudi : 14H00—17H00
- Vendredi : 15H00—16H45
- Samedi : 10H00—11H55

Les commissions municipales

Communication, vie associative, tourisme et culture :

*Jérôme Dalmon,
Patrice Boudou,
Jacqueline Carles,
Céline Fau,
Magali Lamour,
Elisabeth Serieye*

Assainissement :

*Jérôme Dalmon,
Benoît Auriac,
Patrice Boudou,
Robert Bruel,
Jacqueline Carles,
Jérôme Labarthe,
Elisabeth Serieye*

Finances :

*Jérôme Dalmon,
Patrice Boudou,
Robert Bruel,
Céline Fau,
Jérôme Labarthe*

Appels d'offres :

*Jérôme Dalmon,
Benoît Auriac,
Robert Bruel,
Jérôme Labarthe,
Magali Lamour,
Elisabeth Serieye*

Travaux :

*Jérôme Dalmon,
Benoît Auriac,
Robert Bruel,
Etienne Calmejane,
Jacqueline Carles,
Fabrice Chauveau*

Affaires et transports scolaires :

*Jérôme Dalmon,
Céline Fau,
Magali Lamour,
Elisabeth Serieye*

Agriculture, Environnement :

*Jérôme Dalmon,
Patrice Boudou,
Etienne Calmejane,
Jacqueline Carles,
Magali Lamour*

Attention mail frauduleux

Au cours des derniers mois, plusieurs administrés se sont plaints d'avoir reçus des mails émanant de la mairie avec une adresse mail associée différente de l'adresse mail connue (mairiesonnac@wanadoo.fr). S'il vous arrive de recevoir des messages douteux provenant de la mairie ou du maire de Sonnac, voici les consignes à respecter :

- Ne cliquer sur aucun lien présent dans le mail
- N'ouvrir aucun document attaché au mail
- Ne pas répondre à l'expéditeur
- Déplacer le message vers le dossier des courriers indésirables ou supprimer le message.

A quoi servent-ils?

Les syndicats intercommunaux

Le SIEDA : Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron.

Ses missions

- Extension du réseau électrique pour permettre de nouveaux raccordements
- Alimentation d'un site isolé à partir d'énergie solaire
- Enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication
- Travaux de raccordement au réseau électrique
- Sécurisation du réseau électrique

Plan France Très Haut Débit

Lancé au printemps 2013 par l'État, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. Pour atteindre cet objectif, il mobilise **un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre les opérateurs privés, les collectivités territoriales et l'État.**

Pour assurer que la couverture du territoire soit intégrale en 2022 et éviter le déploiement de plusieurs réseaux en parallèle, **le Plan divise le territoire en deux zones :**

- Dans les **grandes agglomérations et chefs-lieux de département, les opérateurs privés déploient des réseaux de fibre optique** jusqu'à l'abonné (FttH).
- **En dehors des grandes agglomérations, les collectivités territoriales déploient des réseaux publics** mobilisant plusieurs types de réseaux d'accès à Internet : FttH, amélioration des débits sur le réseau ADSL, satellite, radio. Propriété des collectivités territoriales, ces « **réseaux d'initiative publique** » proposent, comme les réseaux privés, des services aux particuliers et aux entreprises par des fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Les recettes d'exploitation et le cofinancement issus de ces FAI permettront ainsi de financer la moitié de l'investissement (13 à 14 milliards d'euros). La seconde moitié de l'investissement (6,5 milliards d'euros) est financée par des subventions publiques, dont une enveloppe de subvention de l'État de plus de 3 milliards d'euros.

Application du plan THD en Aveyron

Le projet d'aménagement numérique THD de l'Aveyron s'inscrit en complémentarité avec les projets des opérateurs privés.

Orange s'est engagé à déployer un réseau en fibre jusqu'à chaque habitation (FTTH) sur le territoire de l'agglomération ruthénoise et la commune Millau, soit 9 communes. Le SIEDA est en charge des 295 restantes constituant ainsi son Réseau d'Initiative Public (RIP).

Sonnac et le Haut Débit?

Suite au branchement à la fibre de l'armoire de répartition de La Remise, le débit entrant est passé de 1MB à 14 MB dans le bourg de Sonnac.

Le déploiement de la fibre prévu par le SIEDA se poursuit et le village de Lieucamp devrait être servi en 2020.

Le SIVU ABS: Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Asprières—Bouillac—Sonnac

Comprenant les communes d'Asprières, Bouillac et Sonnac, le SIVU a pour objectif de mutualiser certains matériels.

Actuellement, son parc matériel est constitué de deux tracteurs, d'une épareuse, d'un broyeur d'accotement et d'une lame de déneigement.

Cette année, le syndicat a fait l'acquisition d'une épareuse flambant neuve en remplacement de l'ancienne arrivée à bout de souffle pour un montant avoisinant les 30 000 euros.

Cet investissement était nécessaire afin de garder le service actuel à savoir :

- un passage à la fin du printemps pour couper l'herbe sur les accotements
- un passage en début d'hiver pour débroussailler fossés et talus
- des interventions ponctuelles en soutien à diverses manifestations (fêtes, rallye pédestre...)

Les représentants des syndicats intercommunaux

SMAEP : Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Montbazens Rignac : Elisabeth Serieye, Patrice Boudou

SIEDA : Syndicat Intercommunal d'Energies De l'Aveyron : Robert Bruel, Etienne Calmejane

SMIX DIEGE : Syndicat Mixte de la vallée de la Diège : Jérôme Dalmon, Benoît Auriac

SMICA : Syndicat Mixte d'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises : Céline Fau

SIVU A.B.S : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Asprières Bouillac Sonnac : Jérôme Dalmon, Etienne Calmejane

Le SMIX : Syndicat Mixte de la Diège

Créé le 16 juillet 1996, le SMIX doit connaître cette année des changements importants puisque ses statuts doivent évoluer et son périmètre d'action s'agrandir pour répondre à une cohérence hydrographique.

En effet, les lois MAPTAM et NOTRE (7 août 2015) ont modifié profondément l'organisation territoriale ainsi que toute la gestion de la ressource de l'eau. La compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) s'est ajoutée et a été créée pour les Communes avec transfert à leur EPCI (Communauté de communes). Elle prend en compte à minima :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le Syndicat doit élaborer et mettre en œuvre un Plan de Gestion Pluriannuel des Milieux Aquatiques et Alluviaux et des programmes associés qui peuvent s'appliquer sur tout son territoire.

Ces programmes ont pour objectifs de protéger et gérer les milieux aquatiques et alluviaux afin d'en préserver les fonctionnalités naturelles d'auto-épuration et de régulation du régime des eaux et de maintenir durablement leur valeur écologique essentielle aux activités économiques et sociales.

Le Syndicat Mixte de la Diège a pour objectif, sur son territoire et dans le respect des usages en présence, de participer à :

- améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines ;
- préserver les milieux aquatiques et rivulaires ainsi que les espèces associées ;
- prévenir les inondations (nouvelle compétence);
- valoriser l'espace rivière et les milieux aquatiques ;
- informer et sensibiliser la population et les usagers, sur ces différentes thématiques.

Le Syndicat Mixte de la Diège assure donc un rôle de maîtrise d'ouvrage, d'expertise, d'animation, de recueil et de conservation de données liées à l'eau et aux milieux aquatiques. Il porte également des outils de gestion intégrée et équilibrée dans ces domaines.

L'action du Syndicat Mixte de la Diège s'inscrit sur le territoire dit du bassin du Lot médian. De 10 membres à ses débuts, le syndicat comptera 25 membres.

Concrètement, quelles peuvent être les actions du SMIX?

En 2017, le SMIX a procédé à l'abattage de peupliers (vieillissants par exemple), à la fourniture de matériaux de clôture pour protéger les berges, à la construction de ponts, de passerelles...



SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable) de MONTBAZENS-RIGNAC

Un peu d'histoire

Les débuts du Syndicat datent de 1946, avec la création d'un « Syndicat d'étude » fédérant 15 communes. En 1950, le Syndicat d'Étude change de nom et devient le « Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable » (ou SIAEP) et est alors constitué de 30 communes. Peu à peu, le Syndicat a grandi pour arriver à 56 communes aujourd'hui.

A quoi sert un Syndicat des Eaux ?...

Les communes doivent trouver des ressources en eau, construire des usines et des réservoirs, créer un réseau de canalisations pour amener l'eau dans les maisons. Ces travaux coûtent chers et il n'est pas toujours facile de trouver une ressource d'eau de bonne qualité et de quantité suffisante. Les communes ont eu l'idée de se regrouper et de former un « Syndicat » afin de s'entraider et de partager les ressources d'eau locales.

...et pour être plus précis ?

Il est maître d'ouvrage pour l'eau potable, ce qui signifie que c'est lui qui décide de la gestion et des investissements. Il est propriétaire des infrastructures (réseaux d'eau, réservoir, usine de traitement...), réalise les travaux et veille à la mise en œuvre de la réglementation.

Voyage au fil de l'eau sur notre territoire

L'eau potable à domicile est une eau qui ne doit pas porter atteinte à celui qui la consomme. Ce service public rendu à l'usager est une conquête du XXe siècle dans les pays les plus développés. D'abord considérée comme un luxe, elle se banalise après la seconde guerre mondiale avec le développement des réseaux d'alimentation en eau dans les villes, puis dans les campagnes. Elle contribue à plus de propreté et de salubrité. On la retrouve ainsi dans toutes les activités qui rythment notre quotidien.

La consommation domestique d'eau représente aujourd'hui 10 % de la consommation d'eau mondiale, avec de fortes variations selon le niveau et le mode de vie des pays. Aujourd'hui en France, environ 6 milliards de m³ d'eau sont prélevés tous les ans pour l'eau potable. Avant de couler saine et limpide à votre robinet l'eau doit être pompée, traitée, stockée, distribuée... Un travail qui nécessite d'importants moyens humains et techniques. Cela requiert un savoir-faire maîtrisé du captage de l'eau dans la nature à la distribution à votre robinet.

Les ressources

L'eau distribuée par le SMAEP de Montbazens-Rignac est un produit du terroir. En effet, les 56 communes du Syndicat sont alimentées par la ressource d'AUBRAC qui est une ressource dite de surface.

Le SMAEP de Montbazens-Rignac prélève l'eau brute dans deux Boraldes, savoir :

- captage des « Touzes » à St Chely d'Aubrac situé en amont du Lac des Moines;
- captage des « Brasses » à Condom d'Aubrac.

Il est à noter que le Syndicat a maintenu le prélèvement depuis une ressource souterraine, en l'occurrence la source de Reilhac sur la commune de Bertholène.

La production

Le SMAEP doit produire et distribuer l'eau aux usagers avec le respect de deux principaux critères : la qualité et la quantité et ainsi satisfaire les besoins des abonnés. Pour cela, de nombreux contrôles sont effectués et la réglementation en la matière est stricte.

Le traitement de l'eau passe par plusieurs étapes en fonction des différents types de ressources :

Les eaux de surface font toujours l'objet d'une attention particulière. Ainsi, l'eau captée dans les ruisseaux est envoyée à l'usine de Salgues pour subir des traitements sur mesure.

En effet, l'eau pure est d'abord filtrée, puis désinfectée à l'ozone et au chlore, afin de la protéger des bactéries durant son transport. Naturellement trop douce, l'eau est également enrichie en calcium (c'est la reminéralisation), un élément indispensable à notre santé.



La distribution et le stockage de l'eau potable

A la sortie de l'usine, après avoir été traitée, l'eau devenue potable est acheminée grâce à la pression qu'elle acquiert du fait de la gravité à travers des réseaux souterrains dans des réservoirs ou des châteaux d'eau où elle est stockée.

Le réseau :

Le réseau du Syndicat des eaux de Montbazens-Rignac est le plus vaste d'Aveyron (2300 kilomètres de long, ce qui représente environ 2 allers-retours Rodez-Paris ou presque la distance Paris-Moscou !). Il dessert à lui seul 25% de la population du département. Plus de 150 kilomètres séparent Villefranche-de-Rouergue, commune qu'il alimente en eau, de la station de production d'eau potable de Salgues, située dans les monts de l'Aubrac.

La pression de l'eau circulant dans les canalisations est exceptionnellement élevée (jusqu'à 60 bars, contre une moyenne nationale de 3 à 6 bars), permettant à l'eau de parcourir de longue distance et franchir les reliefs sans énergie électrique.

A noter : La pression d'eau qui dessert les abonnés est proportionnelle au dénivelé entre le niveau d'eau dans le château d'eau et l'habitation (10 mètres de dénivelé représentent 1 bar de pression).

La distribution de l'eau potable se fait au moyen de ce réseau qui relie le lieu de production aux points de stockage et d'utilisation. Pendant ce voyage, l'eau reste sous surveillance constante : suivi de la qualité, recherche des fuites, réparation des casses...

On distingue différents types de réseau :

-Le réseau primaire :

Il est constitué par des conduites de « transit », appelées également « Feeder ». Ces dernières transportent l'eau vers les principaux réservoirs. Des interconnexions de sécurité sont prévues.

-Les canalisations secondaires :

Leur taille est beaucoup moins importante. En effet, leur diamètre est compris entre 40 et 300 mm. Elles partent des châteaux d'eau et réservoir afin d'alimenter les conduites locales.

-Les conduites locales :

Elles desservent les abonnés. Elles sont piquées sur les canalisations secondaire (ce que l'on appelle le branchement). Leur diamètre est de 25 à 32 mm. Le compteur, permettant de relever la consommation de l'abonné, est posé sur cette dernière.

Dans chaque habitation, l'eau passe par un compteur qui enregistre la consommation des foyers.



Accélérateurs de Salgues

Les réservoirs :

Tout au long du réseau de distribution, l'eau est stockée dans 78 réservoirs. Cela représente un volume total d'environ 34 700 m³ d'eau (environ 11 piscines olympiques !).

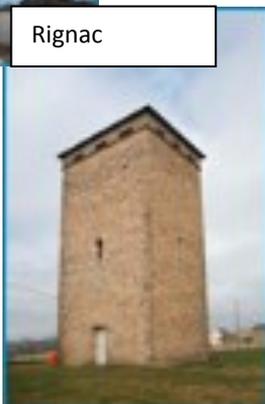
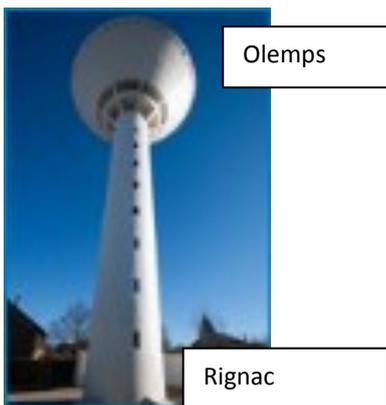
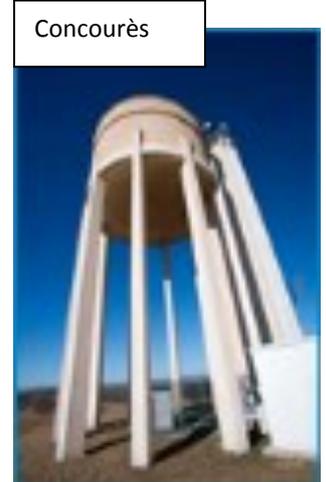
A quoi sert un réservoir ?

- Les besoins en eau de la population varient selon les heures de la journée : il faut pouvoir faire face aux heures de pointe (par exemple, l'heure du bain ou de la douche le matin et le soir!). C'est pourquoi il faut stocker l'eau : on dit qu'on assure la « continuité » du service.
- La position des réservoirs (généralement en hauteur par rapport aux habitants) permet de réguler la pression au robinet. La pression est « la force de l'eau ».
- En cas d'incendie, les pompiers ont besoin de beaucoup d'eau en très peu de temps. Avoir constitué une réserve est alors bien utile.



Les châteaux d'eau :

Les châteaux d'eau ont la forme d'une tour. L'eau n'est pas envoyée à l'aide de pompes dans le réservoir situé la plupart du temps au sommet de l'ouvrage mais utilise uniquement et exclusivement l'énergie acquise par la gravité, ce qui est spécifique au SMAEP de Montbazens-Rignac. Placés sur un sommet géographique, plus haut que le consommateur, ils assurent une pression suffisante dans tout le réseau selon le principe des vases communicants et permettent ainsi la distribution de « l'eau courante » via le réseau. Cela permet entre autre d'économiser les consommations énergétiques notamment électriques et de limiter le prix payé par l'usager.



La cheminée d'équilibre :

Elle permet la régulation du débit d'acheminement. Il s'agit d'un ouvrage atypique, simple mais exceptionnellement efficace.

A Roquelaure :



La sécurisation

Le SMAEP de Montbazens-Rignac apporte, par les maillages des réseaux, une sécurisation aux collectivités qui lui sont périphériques (Ville de Rodez, Les Syndicats des Eaux de Muret le Château, de Foissac et du Ségala). Ce degré de sécurisation doit être aujourd'hui sensiblement amélioré. En effet, la sécurisation doit porter sur la ressource de son point de prélèvement jusqu'à l'unité de traitement inclus. Fédérant la ville de Rodez, le SIAEP de Conques Muret le Château, le SIAEP de Foissac, le SIAEP de Nord DECAZEVILLE et soutenu par plusieurs autres communes... le SMAEP de Montbazens Rignac et les collectivités partenaires portent depuis plusieurs mois un projet de création d'une nouvelle unité de traitement dont le Maître d'ouvrage serait le Syndicat Mixte de Fourniture d'eau du Lévezou (SMIFEL) qui les regroupe.

La concrétisation de cet équipement est la seule réponse susceptible de répondre durablement aux besoins en eau potable futurs et d'apporter une réponse acceptable à l'absence actuelle de sécurisation de l'alimentation en cas de problèmes (pollution, avarie sur une unité de traitement, casse d'une conduite...)

Le territoire aveyronnais et les habitants qui y vivent bénéficieront d'une qualité du service public renforcée, sécurisée et efficace. Ce projet, ouvert à l'ensemble des collectivités en recherche de ressource nouvelle et de sécurisation, constitue le premier acte d'une gestion mutualisée de la ressource en eau sur le territoire Aveyronnais.

Alors que nous traversons une période économique et sociale difficile, la création du SMIFEL permettra de coordonner, dans les meilleurs délais, les prix de la production de l'eau sur le territoire sans hégémonie d'une structure sur les autres et de mettre ainsi fin à la disparité des prix de vente de l'eau en gros.

Etat civil

Naissances

Eusébio TABOURNEL SILVEIRA le 1er février 2017

Simon BERNSTEIN le 2 mars 2018

Enzo BOUSQUET le 12 avril 2018

Mariages

Roxane MALARET et Mathieu MANCUSO le 10 juin 2017

Bénédicte LEGRIS et Jérôme LABARTHE le 29 juillet 2017

Décès

M. Paul MALARET le 2 février 2017

Mme Georgette MOULY le 25 février 2018

M. Maurice CLER le 1er avril 2017

Mme Marinette PARRA le 14 mars 2018

M. Bernard AURIAC le 20 juillet 2017

Mme Marie-louise BENABEN le 6 septembre 2017

La population sonnacoise

Tous les 5 ans, l'INSEE procède au recensement de la population communale. Le dernier recensement a eu lieu en 2015. La population totale d'une commune est la somme de sa population municipale et de sa population comptée à part. La population comptée à part comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune.

Au 1er janvier 2018, la population municipale est de 508 habitants, la population comptée à part est de 7 personnes. La population totale au 1^{er} janvier 2018 est donc de **515 habitants**.

Site Internet

Bientôt la commune sera dotée d'un site Internet qui lui sera consacré. En cours de réalisation, il devrait être mis en ligne d'ici cet été. Vous pourrez donc venir chercher nombre d'informations mais également les actualités concernant notre commune sur **sonnac.fr**.

Manquant de photos pour illustrer et égayer ce site, nous avons besoin de vous et nous vous proposons de nous envoyer vos plus beaux clichés de notre village sur la messagerie de la mairie et d'en faire ainsi profiter toute la population par leur publication. Merci d'avance pour votre aide !!!



L'école primaire

Directrice : Laetitia PÉLÉGRY

Enseignants :

Patricia VALLE (Maternelle)

Laetitia PÉLÉGRY (CP - CE1 - CE2)

Louis LABRO (CE2 – CM1 – CM2)

Effectif de l'école : 57 élèves

Voici les différents projets mis en place durant cette année scolaire.

En ce qui concerne les projets culturels, les élèves continuent à participer au projet « école et cinéma ». Les enfants se rendent trois fois au cinéma de Capdenac.

Les différentes classes se sont rendues au mois de décembre à Figeac ou à Capdenac pour voir un spectacle proposé par l'Astrolabe.

Les élèves de maternelle, de CP et de CE1 ont une initiation à la langue occitane.

De plus, l'école est une nouvelle fois partenaire avec l'Artothèque, ce qui nous permet d'observer des œuvres d'art d'artistes locaux directement à l'école !

Cette année encore, l'ensemble des classes participe au concours littéraire des Incorruptibles. Celui-ci consiste à lire plusieurs livres qui ont été sélectionnés au niveau national. Chaque élève votera ensuite pour son livre préféré.

Au mois de juin, le cirque Pacotille viendra s'établir une semaine à l'école permettant aux élèves de découvrir le monde circassien !

Les élèves vont participer à deux rencontres sportives avec les écoles des Albres et d'Asprières. Ils vont faire du foot et de la randonnée !

L'école de Sonnac est une école écoresponsable. Nous continuons la collecte pour le recyclage des cartouches d'encre, de matériel d'écriture et de piles usagées. Nous collectons également les bouchons en plastique pour l'association Bouchon d'Amour qui a pour objectif l'acquisition de matériel pour les handicapés. Nous remercions les familles qui participent à ces différentes actions.

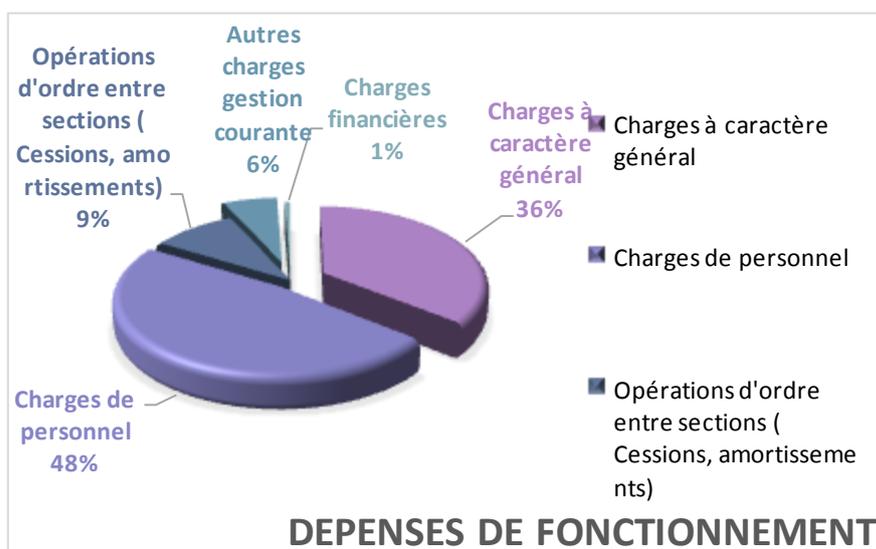
De plus, le poulailler de l'école est toujours en activité avec nos deux poules. Les enfants sont heureux de ramener à la maison les œufs ! Les poules se régaleront avec les restes du repas de la cantine.

Cette année, afin de continuer dans cette voie, nous allons créer un potager à l'école. La mise en place d'un jardin permettra aux enfants de découvrir via l'expérimentation comment les plantes poussent tout en ayant des gestes écoresponsables. Pour ce projet, les grands-parents des enfants sont invités à participer pour créer des liens intergénérationnels.

Nous remercions l'association des parents d'élèves ainsi que la mairie pour le financement de ces différents projets.

L'équipe enseignante.

Le budget



Les charges à caractère général (117 174€) sont liées :

- Au fonctionnement des bâtiments communaux : électricité, chauffage, petites réparations, de l'école : service cantine
- A l'achat de matériel, fournitures administratives,
- Au contrat de location (copieur, matériel informatique)
- Au transport scolaire
- Aux assurances
- A l'achat de matériaux pour les travaux réalisés par les employés communaux

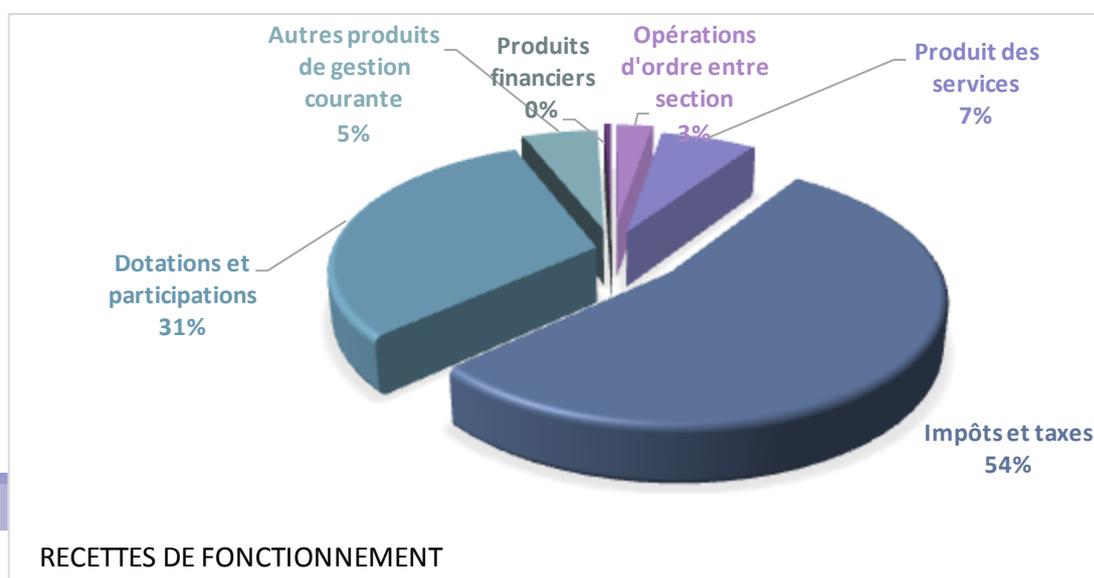
Les autres charges de gestion courante (26 439€) sont : les indemnités des élus, la cotisation au service incendie, cotisations aux organismes de regroupement, aux subventions versées aux associations.

Les charges de personnel s'élèvent quant à elle à 156 904€.

Se rajoutent ensuite:

- les intérêts d'emprunt: 1 988€
- les opérations d'ordre (amortissement et travaux en régie): 31 243€

Total des dépenses de fonctionnement: 327 433€



Le grand Figeac

Depuis le 10 février 2018, un nouveau président est à la tête du Grand Figeac, Vincent Labarthe a donc pris ses nouvelles fonctions et succédé à Martin Malvy, accompagnés de ses 15 vices présidents.



Vincent Labarthe (Président), **André Mellinger** (1^{er} Vice-président chargé du budget, des finances et de la santé), **Christian Caudron** (2^{ème} Vice-président chargé du tourisme et des technologies de l'information et de la communication), **Bertrand Cavalerie** (3^{ème} Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme et de la communication), **Jean-Luc Nayrac** (4^{ème} Vice-président chargé de l'habitat, des transports et des services), **Fausto Araque** (5^{ème} Vice-président chargé du développement durable et de l'environnement), **Michel Lavayssière** (6^{ème} Vice-président chargé de la voirie, de l'éclairage public et des bâtiments), **Stéphane Bérard** (7^{ème} Vice-président chargé de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires), **Christine Gendrot** (8^{ème} Vice-présidente chargée de la culture et du patrimoine), **Roland Gareyte** (9^{ème} Vice-président chargé des équipements et clubs sportifs), **Michel Delpech** (10^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur sud, de la gestion et de la formation du personnel), **Jacques Coldefy** (11^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur ouest, du petit patrimoine rural et des relations avec le PNR des Causses du Quercy), **Jean-Pierre Espeysse** (12^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur est et de l'agriculture), **Jacques Andurand** (13^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur nord et de la communication), **Jean-Claude Laborie** (14^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur centre, de l'aménagement des Cœurs de Villes et de Villages et des marchés publics), **Jean Laporte** (15^{ème} Vice-président chargé de l'animation du secteur nord-est et de la forêt), **Martin Malvy** (ancien Président).

M. Jérôme Dalmon, maire de notre commune a été réélu membre du bureau communautaire pour le secteur est.

GRAND - FIGEAC

Maison des Services Publics Intercommunaux

35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex
Accueil général : 05 65 11 22 76

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

TRANSPORT à la DEMANDE

Service proposé par le CIAS du Grand Figeac

Le transport à la demande est un service public géré par le Grand-Figeac avec l'aide des Conseils Départementaux du Lot, de l'Aveyron et du Conseil Régional Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées.

Les trajets ont lieu le **samedi matin** entre votre domicile (ou à proximité) et Capdenac-Gare.

Coût du trajet :

⇒ Aller simple : 4.40€

⇒ Aller retour : 6.80€

Inscription au plus tard à 16H00 la veille du trajet souhaité auprès de :

BOUTONNET VOYAGES

☎ 05 65 50 13 64

] 06 84 76 73 96

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

PAR LE CIAS DU GRAND FIGEAC

Pour bénéficier du portage de repas à domicile, les réservations s'effectuent auprès de **La Maison des Seniors au : 05 65 40 54 41** avant 12H00 le jeudi précédent la première semaine de portage.

Le coût du repas est de 9.00€ et il comprend : un potage, une entrée chaude ou froide, une viande ou un poisson **et** un légume, un fromage, un dessert et un petit pain.

Régime sans sel ou sans sucre à la demande.

SERVICES DU CIAS DU GRAND FIGEAC

8 place Vival 46100 Figeac

- Accompagnement dans les démarches administratives (aides sociales, MDPH, CMU, ...)
- Epicerie Sociale et Solidaire

☎ 05.65.50.05.01 — Mail: cias@grand-figeac.fr

Habiter le Grand Figeac : programme d'intérêt général

Ce programme d'amélioration de l'habitat se déroule sur une période de 3 ans, 2016-2018, sur l'ensemble du territoire. Son objectif est d'aider les propriétaires occupants aux revenus modestes ou a des bailleurs de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux tels que le traitement de logements dégradés à insalubres, l'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile, l'économie d'énergie..

Afin de vous informer sur ces dispositifs d'aides, d'étudier le recevabilité de vos projets, de vous conseiller, de vous assister dans le montage des dossiers de subventions et d'achèvement des procédures, vous pouvez contacter:

Simon LAGAR au 05 65 70 30 63 ou par mail à simon.lagar@pactaveyronfr

Partenariat avec le CCAS de Capdenac-Gare

Le partenariat mis en place avec le CCAS de Capdenac a pour objectif de permettre **aux foyers sonna-cois, répondant aux critères d'attribution, de bénéficier d'aides dans certains domaines.**

Ces aides peuvent prendre la forme

- d'aides financières en faveur des plus jeunes avec une bourse permettant d'aider au financement du permis de conduire, des aides aux voyages scolaires, des bons pour les activités culturelles et sportives des enfants, des aides aux séjours vacances et aux centres de loisirs.
- d'un soutien à l'autonomie des séniors avec des ateliers de gym autonomie, des permanences d'information de l'association France ALZHEIMER
- de solidarité envers les familles ou les personnes isolées avec la banque alimentaire, des aides sur factures d'eau, d'énergie, des secours exceptionnels étudiés au cas par cas, des bons de Noël en fin d'année.

CCAS
1 avenue Albert Thomas -
12700 CAPDENAC GARE
Sylvie Bonnefous—Tél : 05 65 80 22 33

Horaires d'ouverture
Lundi et Mardi : 8h30-12h / 14h-18h
Jeudi et Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h
Astreinte le week-end et jours fériés

Le Mouvement des Jeunes Femmes

Depuis deux ans, la municipalité alloue une subvention à l'association « Mouvement des jeunes Femmes de l'Aveyron. »

Cette association dont le siège se situe à Capdenac Gare a pour principal objectif de lutter contre toutes formes de discriminations fondées sur le sexe, notamment contre toute formes de violences sexuelles et psychologiques. Elle agit pour faire reconnaître la dignité des personnes.

Au niveau de ses actions locales, l'association assure une écoute et un soutien aux victimes de violences pour défendre leurs droits et leur dignité. Elle les accompagne dans leur parcours quotidien y compris dans leurs démarches auprès de la justice et assure bien entendu un service d'écoute.

Pour se faire, une permanence a été mise en place tous les vendredis de 14h à 16h au 2 rue, Victor Hugo à Capdenac Gare.

Tel : 05 65 64 13 90

Port : 06 15 24 93 29

L'office de tourisme de Capdenac Gare

Place du 14-Juillet
12700 Capdenac-Gare

Tel : 05.65.64.74.87

E-mail : capdenac-gare@tourisme-
figeac.com

Horaires d'ouverture :

Novembre à mars : du mardi au
vendredi de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h
et le samedi de 9 h à 12 h

Juillet et août : lundi de 15 h à 18 h
30 et du mardi au samedi de 9 h à
12 h 30 - 15 h à 18 h 30

L'Office de Tourisme a été créé en 1925. Il réunissait alors les communes de Capdenac-Gare et Capdenac le Haut sous le titre « Syndicat d'Initiative de la Haute Vallée du Lot ». Association régie par la loi de 1901, son champ d'intervention est devenu cantonal en 1996 sous la Présidence de M. Yves COUDERC. Il devient alors Office de Tourisme du Pays Capdenacois.

En 2007, la commune de Capdenac-Gare rejoint la Communauté de Communes de Figeac-Cajarc dénommée depuis GRAND-FIGEAC. La compétence tourisme étant transférée, l'Office de Tourisme de Capdenac-Gare intègre en 2008 l'Office de Tourisme du Pays de Figeac.

En 2018, l'Office du Tourisme change de statut : d'un fonctionnement associatif, il deviendra EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) avec à sa tête un nouveau directeur : M. Pierre KOVACIC

L'EPIC a une visibilité plus forte au niveau de la Région. Il permet d'accéder plus facilement aux programmes européens pour obtenir des subventions. Une convention d'objectifs et de moyens va être mise en œuvre. Elle permettra à l'Office de Tourisme d'être accompagné dans le cadre de programmes comme les Grands Sites d'Occitanie. Des intérêts fiscaux non négligeables avec la récupération de la TVA seront un avantage.

Un règlement intérieur permet la constitution de commissions destinées à travailler avec le territoire d'un conseil d'administration à 65 membres, il passera à 19 titulaires et 19 suppléants élus dans les six secteurs géographiques du grand Figeac, 15 titulaires et 15 suppléants issus de la classe socio professionnelle. Ce comité de pilotage se réunira au minimum six fois par an.

La nouvelle gouvernance fraîchement élue est composée par : M. Jean-Luc NAYRAC (Président), Mrs Philippe LANDREIN et Jacques BORZO (Vice-Présidents).

Le nouveau nom de l'Office du tourisme est aujourd'hui **Office du Tourisme, du Grand Figeac, Vallées du Lot et du Célé**. Les trois commissions locales de travail restent actives dont la Commission Tourisme Capdenacoise.

La Commission tourisme capdenacoise

Lorsque l'office du tourisme s'est vu intégré au Grand Figeac, la commission de tourisme Capdenacoise a eu la volonté de continuer d'exister et d'être intégré aux nouveaux statuts pour avoir une voix lors des commissions tourisme au Grand Figeac.

Son objectif depuis toujours : faire vivre le tourisme sur le Capdenacois. Ce fut au départ l'organisation de deux marchés et d'une brocante, aujourd'hui son intervention varie...

Pour cela, la commission, rassemblant des associations, des commerçants, des élus, se réunit deux fois par an, sous la présidence actuelle de Marc Ardré, et essaye d'apporter de nouvelles idées, d'échanger...

Elle peut apporter de l'aide, du matériel aux associations travaillant pour développer le tourisme comme l'association des marcheurs, par exemple, dont le rôle est primordial.

La création de la voie verte et son passage sur notre territoire est aujourd'hui une priorité. Un syndicat Mixte Interdépartemental est en cours de création. L'ancienne voie ferrée Cahors-Capdenac est une éventuelle option de parcours. Le tracé pourrait être dévié notamment sur la commune de Sonnac en raison de difficultés routières au niveau du pont de la Madeleine. Cet itinéraire devrait être fléché rapidement, les voies vertes le long du Lot seront intégrées à leurs créations. Une réflexion sur l'aménagement d'une zone de pratique de jet ski et ski nautique est aussi en cours. Elle viendrait compléter sans gêner l'activité de la base nautique (gérée cette année par l'Office Intercommunal du Sport) ni les pêcheurs.

Démarches administratives

Les pré-demandes de
carte d'identité et de passeport
peuvent être faites en ligne sur le
site www.ants.gouv.fr

Carte Nationale d'Identité (CNI)

à faire à la mairie de Capdenac-Gare ou bien dans une autre mairie habilitée

Durée de validité : 15 ans pour les adultes, 10 ans pour les mineurs

- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation pour une première demande, à demander à la mairie de votre lieu de naissance si vous êtes né(e) en France, ou à la sous-direction de l'état civil du Ministère des Affaires Etrangères 44 941 NANTES CEDEX 09, si vous êtes né(e) à l'étranger.
- 1 photo d'identité normalisée, récente (moins d'un an).
- 1 justificatif de domicile original de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone, avis d'imposition).
- Pour les personnes majeures hébergées : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant avec la photocopie de la carte d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant.
- La CNI périmée (en cas de renouvellement). En cas de perte ou de vol : vous devrez fournir une déclaration de perte (document à compléter à la Mairie de votre domicile) ou une attestation de vol délivrée par la Gendarmerie ainsi qu'une copie de l'acte de naissance. En cas de non présentation de l'ancienne carte, un droit de timbre est fixé à 25€ .
- Si la demande concerne un mineur : la présence du père ou de la mère est obligatoire avec livret de famille (si les parents ne sont pas mariés, une autorisation écrite du parent absent lors de la demande).
- Si le demandeur est né à l'étranger ou né de parents étrangers et qu'il n'a jamais eu de CNI ou passeport français : fournir un exemplaire de la déclaration de nationalité française.
- Le livret de famille pour les veuves et enfants mineurs
- Si les parents sont séparés, fournir la photocopie de la page sur laquelle est mentionnée la résidence principale de l'enfant.

Délai d'obtention : 3 semaines

NB : Les cartes d'identité qui étaient valides au 1er janvier 2014 restent valides 5 ans de plus sur le territoire français.

Le service des cartes nationales d'identité à la mairie de Capdenac-gare est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et du jeudi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. FERMÉ LE SAMEDI MATIN.

Contact : Mairie de Capdenac-Gare - 1 avenue Albert Thomas - BP 29 - 12700 CAPDENAC-GARE , tél. 05 65 80 22 22 - fax : 01 41 30 82 57 services.generaux@mairie-capdenacgare.fr

Passeport

Durée de validité : 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les mineurs

- Document d'identité : pièce établie par une administration publique française ou étrangère comportant des indications relatives à l'état civil et une photo d'identité (CNI, permis de conduire, passeport même périmé, ...).

- Justificatif de domicile : fournir l'original au nom du demandeur, facture (EDF, Telecom, Portable), Impôt sur le revenu...
- Si le demandeur est hébergé : attestation sur l'honneur de l'hébergeant + justificatif de domicile et d'identité (CNI)
- Justificatif de l'état civil (selon le cas) : copie intégrale d'acte de naissance avec filiation si Carte Nationale d'Identité périmée depuis + de 2 ans.
- Pour les mineurs : soit Carte Nationale d'Identité ou copie intégrale d'acte de naissance + livret de famille + Carte Nationale d'Identité du représentant légal.
- Ancien passeport (si renouvellement).
- 1 Photo d'identité aux normes en vigueur, de moins d'un an : 35 mm de large et 45 mm de haut (le visage doit mesurer de 32 à 36 mm), sans lunettes.

Les droits de timbre : **1 timbre fiscal à 86 € (pour adultes)**
1 timbre fiscal à 42 € (pour mineurs de + de 15 ans)
1 timbre fiscal à 17 € (pour mineurs de - de 15 ans)

[D'autres démarches sont désormais possibles en ligne :](#)

[pour tout renseignement consulter le site : demarches.interieur.gouv.fr](#)

Par exemple tout ce qui concerne :

- votre véhicule (paiement des amendes, changement d'adresse sur la carte grise, suivi de la production du certificat d'immatriculation...)
- votre permis de conduire (résultat à l'examen, renouvellement suite à la perte ou au vol...)
- Vos papiers (changement de coordonnées, déclaration de perte...)
- Les associations (déclaration en ligne, demandes de subvention...)
- Les élections (demande d'inscription sur les listes électorales, procuration...)

[Nouveauté : le PACS](#)

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire. Vous devez vous présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie, munis de :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- [Acte de naissance \(copie intégrale ou extrait avec filiation\)](#) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- [Pièce d'identité](#) en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie)..

Il est impératif de prendre rendez-vous avec le Maire auprès du secrétariat de mairie.

Travaux Projets

Sol de la salle de Tournhac

Le sol de la salle de Tournhac, très difficile à nettoyer, a été recouvert d'une résine permettant un nettoyage plus efficace.



La voirie:

- Réfection des voies communales de La Plane, de Revel
- Réfection d'un aqueduc et reprise partielle d'un revêtement de la voie communale de Peyremale
- Création d'un champ de vue au carrefour de la RD 205 et des voies communales des Planes et de La Combe

Les abats sons de l'église de Sonnac

Ces derniers en très mauvais état, menaçant à tout moment de tomber et de blesser quelqu'un, ont été refaits par l'équipe technique.

Merci à M. Delbruel et M. Margaron pour ce travail très réussi.

Projets...

- Aménagement d'un bar extérieur au foyer rural entièrement démontable
- Création d'un bâtiment de 80 m² sur la place de l'église, qui servira à stocker les bancs et les tables en bois qui sont actuellement dans le local situé contre l'église. Ce dernier sera détruit.

L'assainissement

Suite à la consultation de différentes entreprises, le bureau d'étude OTCE a été choisi pour exécuter la maîtrise d'œuvre sur la réalisation de l'assainissement des bourgs de Sonnac et Lieucamp.

Celle-ci se découpe en plusieurs phases :

- Le diagnostic
- L'étude préliminaire (plans succincts, premiers chiffrages)
- L'élaboration du dossier de demande de subventions
- L'avant projet (Plans et chiffrage plus précis)
- Le projet (Plan définitif, estimation affinée)
- L'élaboration du dossier de consultation des entreprises
- L'exécution et le suivi de chantier

Avancement du projet :

Septembre 2017 : relevé topographique

Octobre/novembre 2017 : Étude préliminaire

Décembre 2017/ janvier 2018 : Élaboration du dossier de demande de subventions

Février 2018 : Dossier avant projet

En cours :

Attente du retour de subventions pour la programmation des travaux

Acquisition du terrain recevant la station d'épuration (accord verbal des propriétaires)

Lors de l'élaboration du schéma directeur, le bureau d'étude a présenté deux solutions : une station unique ou une station sur chaque bourg avec un réseau uniquement gravitaire pour un montant équivalent.

Suite au diagnostic du bureau OTCE et aux approches des différents propriétaires de terrains susceptibles de recevoir les stations, il a été décidé de ne faire qu'une station sur Lieucamp.

Mais pour poursuivre le projet, il est aujourd'hui impératif de connaître le taux de subvention qui sera accordé.

Le lotissement

Le lotissement de La Vernière se compose de 15 lots allant d'environ 800 m² à presque 1600 m².

Le prix du m² est de 17 euros.

Les travaux débuteront le 14 mai.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous rendre en mairie. De même, si vous êtes intéressés, vous pouvez également dès à présent réserver un lot, certains le sont déjà....



Hébergements de loisirs

Chambres d'hôtes L'OUSTAL

M. et Mme PUCIATA Le Barry à Sonnac

Réservations au 05 65 43 57 38 / 06 72 15 44 88

Adresse mail : loustalous@gmail.com



Gîtes

M. et Mme BOUDOU, La Plane à Sonnac– Tel : 05 65 64 84 65

Mme FOX Rita, La Sensie, Lieucamp– Tel: 05 65 43 16 10/ 06 33 93 39 69 / adresse mail : ritamariafox@gmail.com

M. Pierre GARY, Peyremale Basse, à Tournhac, réservations à l'APATAR de Rodez–
Tel : 05 65 75 55 66

M. et Mme HARTGRING, Camping La Diège, Moulin de l'Aymerie à Sonnac–
Tel : 05 65 43 20 53 – adresse mail : info@campingladiège.nl

Camping LA DIEGE : ouvert du 1er mai au 30 septembre. 44 emplacements nus pour des tentes et caravanes, 2 emplacements avec caravanes équipées et 4 avec tentes équipées.

Snack : de 12h00 à 17h00

Bar : de 8h30 à 0h00

Pour tous renseignements contacter Caspar et Johanna : 05 65 43 20 53

info@campingladiège.fr.





Le mot des associations



Sonnacoises et Sonnacois !

Tout comme l'année précédente, l'année dernière fut une belle année pour la fête votive du village. Avec une ambiance au rendez-vous, nous sommes fiers de voir que le village entier se mobilise pour les festivités de celui-ci. Pour cette année, le comité des fêtes de Sonnac compte bien garder la lignée de faire de cette manifestation un événement majeur dans la vie du village et pour cela, le bureau et l'ensemble des membres actifs préparent déjà activement cette fête votive de 2018 qui aura lieu le **20, 21 et 22 juillet !**

Cette année, nous allons donc de nouveau redoubler d'effort afin d'offrir un beau week-end au village et ses alentours. Pour cela, de nouvelles recrues seraient d'une grande aide. Donc si tu as plus de 15 ans et que tu veux rejoindre une équipe motivée pour faire bouger ton village, contacte nous !

Pour organiser tout ça, le bureau est identique à l'année précédente et est donc composé de :

Président : LACASSAGNE Mickael

Co-président : CALOIN Thibaut

Vice-président : CARLES Louis

Trésorières : SERIEYE Marion, DELLAC Loïse et PALAT Laurie

Secrétaire : ROQUEFEUIL Morgan

Vice-secrétaire : CARLES Justine

Merci à vous et rendez-vous dès le 20 juillet !



L'Entente de la vallée de Tournhac a maintenu ses activités en 2017.

Le 21 janvier, un verre de l'amitié a été offert à l'ensemble des habitants de la vallée et de la commune pour fêter la nouvelle année.

Le samedi 11 février nous nous sommes retrouvés au restaurant les Délices du palais et au bowling de Rodez pour une journée détente.

Le 1 avril, repas de printemps. Ce jour, commencé dans la bonne humeur s'est terminé bien tristement, Maurice Cler nous a fait sa dernière blague et s'en est allé divertir le paradis. Maurice, nous te n'oublierons pas.



Pour la 8^{ème} année, un Rallye équestre, pédestre et V.T.T a été proposé et organisé le dimanche 18 juin. 32 cavaliers, 101 marcheurs et 13 VTT ont participé à cette journée. Tous ont noté l'organisation parfaite, le balisage bien fait, le parcours agréable et très varié et l'intendance copieuse (casse-croute et repas : 184 servis)



Merci à Françoise et sa famille pour leur implication, merci à tous ceux qui ont aidés et merci à la mairie de Sonnac qui a offert l'apéritif à l'ensemble des participants

Le samedi 5 août, journée détente. Il a fallu 2 cars pour emmener les 84 participants, direction la Roque Gageac. Canoë sur la Dordogne pour les sportifs, promenade en gabare pour les autres. De retour à Tournhac, la journée

s'est terminée autour d'une paëlla avec les habitants de la vallée. (70 participants)



Les 25, 26 et 27 août, fête votive avec quine le vendredi, concours de belote le samedi avec 32 équipes, et le dimanche, déjeuner aux tripous ou tête de veau pour 78 participants le matin. L'après-midi caniculaire s'est terminé par le repas aux confits de canards et haricots pour 211 repas servis. Le bal était animé par l'orchestre Tradition.



Le 18 novembre, le repas d'automne a réuni 60 convives autour de la soupe de campagne et Aligot et confits de canard.



Notre assemblée générale a eu lieu le 3 novembre et a renouvelé les membres du bureau :

Président : Calmejane Etienne
Vice Président : Batista Gilles,
Trésorier : Labarthe Jérôme,
Trésorière adjointe : Boudou Sidonie,
Secrétaire : Théron Dominique,
Secrétaire adjointe : Labarthe Laetitia,
Membres : Grialou Georges, Cler Simone, Salles Daniel, Régis Lionel, Boutonnet Serge, Labarthe Marie France, Labarthe Norbert.

Le bureau

Club de l'Amitié de Sonnac

Le Club de l'Amitié a réuni de joyeux participants aux différentes manifestations de l'année 2017

Pour 2018, l'assemblée générale s'est tenue le dimanche 7 janvier à la salle des fêtes dans une joyeuse ambiance. Après les rapports moral et financier, la liste des principales activités prévues pour cette nouvelle année a été remise à chaque adhérent :

Jeux de sociétés tous les 15 jours le jeudi après-midi à la salle des associations à Lieucamp.
Dimanche 18 mars Stockfisch à St Julien de Piganiol.
Dimanche 29 avril quine.

Voyage découverte du sud de l'Ardèche :
Du mardi 22 au 26 mai 2018 avec le Club de Capdenac.

Voyage en Roumanie : Bucarest et la Transylvanie avec le Club de Sonnac :
Du lundi 22 octobre au lundi 29 octobre 2018.

- Dimanche 2 décembre repas de fin d'année.

Sont également proposés et restent à déterminer la journée Proconfort et celle du patrimoine. Pour les autres sorties les dates seront fixées ultérieurement.

Voici la composition du bureau :

Présidente
Vice président
Trésorier
Secrétaire
Attachée de presse
Membres actifs

Mme Fréchet-Fréjaville
Mr Parra Robert
Mr Granouillac André
Mr Salesses Robert
Mme Salesses Régine
Mme Alet Christiane
Mr Pourcel Georges
Mme Calmejane Michèle

Mme Soubiès Simone

Mr Mme Pouget Gibert et Lysiane.



SOCIETE DE CHASSE DE SONNAC

Le nombre de chasseurs de notre société reste assez stable, avec cette dernière saison l'arrivée d'un jeune et nouveau chasseur qui vient renforcer notre équipe.

Coté financier, le solde de l'année reste positif malgré les charges de la société qui sont plutôt en augmentation

Le rôle de la société est aussi de maintenir sur son territoire, un équilibre raisonnable de population des différentes espèces de faune sauvage. Cet équilibre ne peut s'obtenir qu'avec des prélèvements (pas toujours facile) principalement sur le grand gibier qui n'a pas de prédateur; ou des lâchers, tel que faisans et perdreaux qui ont du mal à s'implanter et à se reproduire.

Formation et sécurité: La fédération des chasseurs de l'Aveyron organise des journées aménagées de formation pour l'examen du permis de chasser des agriculteurs.

PERMIS DE CHASSER LE SANGLIER : IL RESTE DES PLACES

Depuis quelques années, la Fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron a instauré une politique volontariste en direction des agriculteurs pour les inciter à revenir à la chasse. La recette est simple, mais il fallait y penser. Les formations au permis de chasser démarrent plus tard le matin afin de laisser le temps aux agriculteurs de s'occuper des bêtes. Le repas, offert par la Fédération départementale des chasseurs est pris en commun sur place pour pouvoir redémarrer la formation plus tôt en début d'après-midi et libérer les agriculteurs au plus tard vers 16 heures le soir.

Attention, ces adaptations horaires pour la formation ne doivent pas faire oublier que l'examen reste le même pour tous et que la partie théorique demande un réel effort personnel d'apprentissage. En 2016 ce sont plus de 100 agriculteurs qui sont venus grossir les rangs et renforcer les effectifs de la Fédération des chasseurs de l'Aveyron.

À ce jour, les trois premières sessions de formation pour passer le permis de chasser pour les agriculteurs sont presque pleines. Cependant, il reste encore quelques places sur la troisième et dernière session.

La sécurité à la chasse est un élément prioritaire. L'examen du permis de chasser est orienté en partie sur la sécurité. Il comprend une partie théorique et une partie pratique sur le terrain de la fédération à Sébazac Concourès.

Toutes les battues au grand gibier sont sous la responsabilité d'un chef de battue titulaire d'un agrément obtenu après avoir suivi une formation, pour une durée de 6 ans. Pour son renouvellement, nouvelle formation.

En espérant que notre société poursuive ses tâches dans la convivialité entre chasseurs, dans le respect des autres utilisateurs de la nature et des agriculteurs propriétaires des terrains.

L'association des parents d'élèves



ECOLE

Déviation

Port
du
sourire
obligatoire

Association
à
But purement
COLLECTIF

L'APE est là pour soutenir la vitalité de l'école en participant aux financements des sorties et de l'achat de matériel. Merci donc à tous ceux qui s'impliquent, participent aux festivités de l'association, c'est autant de bonnes volontés qui rendront le sourire de nos petites frimousses un peu plus large.

REJOIGNEZ
la PATROUILLE !

**TOUT
PUBLIC**

Entrée
gratuite

Attention! Voici la liste des contrôles moutards de cette année:

- Quine de l'école : le samedi 24 mars
- Marché aux fleurs et petit déjeuner : le 1^{er} mai
- Courses nature, trail des meuniers : le dimanche 1^{er} juillet
- Repas d'automne : le 27 octobre

Tout le bureau vous souhaite une bonne continuation en compagnie de nos écoliers.

(Sandrine Granouillac-Edith Ginestet, Patrice Boudou-Corinne Auriac, Loïc Lagarrigue-Alexandre Bon)

La Braïse occitane

L'association La braïse occitane a la particularité de ne proposer qu'une seule manifestation dans l'année :

La soirée poulets!

Avec cette seule date à retenir, l'objectif est d'abord de réunir l'ensemble des habitants de notre commune lors d'une soirée estivale et surtout conviviale.

Avec les bénéfices dégagés, l'idée est ensuite d'acheter du matériel pouvant être utile à l'ensemble des associations et ainsi les aider à faire vivre notre village, à créer du lien comme elles savent si bien le faire.

Dernièrement, l'association a, dans cette optique, acquis une sono portable permettant d'organiser des événements à l'extérieur.

Le bureau a invité l'ensemble des associations à leur faire part de leurs besoins, de leurs idées pour de futurs investissements et bien entendu à leur donner un coup de main lors de la soirée poulets si le cœur leur en dit... 😊



En attendant, prenez date de la prochaine

Soirée poulets

qui aura lieu le

samedi 18 août.

Nous vous attendons nombreux et espérons passer encore de bons moments avec vous tous!

Bureau de l'association

Président : Paul Freitas

Vice président Benoît Auriac

Trésorière : Céline Fau

Vice trésorière : Elisabeth Serieye

Secrétaire : Magali Lamour



Numéros utiles

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 05 65 64 76 50, adresse : Impasse Vincent Auriol 12700 CAPDENAC-GARE

Police : 17

SAMU : 15

Gendarmerie : 05 65 64 71 16 , adresse : 23 rue des Fauvettes 12 700 CAPDENAC-GARE

S.O.S Médecin de garde : 3624

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

SERVICES:

Eau : SMAEP Montbazens Rignac Rue de la fontaine 12220 Montbazens, 05 65 80 61 50

EDF : 0 810 203 835

Orange : Ouvertures de lignes, facturation, déménagement : 39 00

Dysfonctionnements : Services ADSL (internet, téléphonie) : 39 00 / Réseau mobile : 39 70

Signaler un équipement endommagé présentant un danger imminent : 0 800 083 083

Centre d'exploitation Subdivision routes et infrastructures du conseil départemental : 05 65 63 84 96

adresse: ZA des Taillades 12 700 CAPDENAC-GARE

Préfecture (Rodez): 05 65 75 71 71

Sous-préfecture (Villefranche de Rouergue) : 05 65 65 11 00

GRAND FIGEAC—Gestion des déchets ménagers : 05 65 34 50 74—Adresse: Lieu-dit Le Causse 46 103 FIGEAC Cedex

SOLHA-Solidaires pour l'habitat : dispositif d'aides en faveur des propriétaires bailleurs ou occupants projetant de réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, de rénovations dues à des dégradations ou à l'insalubrité ; Permanence un mardi par mois aux locaux associatifs 2 rue Victor Hugo de 10h30 à 12h (Standard tél. : 05 65 70 30 70)

Programme d'Intérêt Général du Grand Figeac : Habiter le Grand Figeac, financement en faveur du logement. Local associatif, 2 rue Victor Hugo; les mardis de 10h30 à 12h00. Simon LAGAR : 05 65 70 30 63

Correspondants presse:

- La Dépêche du Midi : Hubert Mercier : 06 75 51 52 09
- Le Villefranchois : Régine Salesse : 05 65 63 88 49

DECHETTERIE DE CAPDENAC-GARE

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi et Jeudi : 14h00-18h00;

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h00-12h00, 14h00-18h00 ;

Samedi : 9h00-12h00, 14h00-17h00

Tel : 05 65 64 71 93

Une question juridique ?

Vous avez la possibilité de consulter gratuitement un avocat, un huissier de justice, un notaire grâce au **Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)**.

Une permanence se tient à Villefranche de Rouergue tous les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 14h00 à 16h30 au Centre social, 19 rue du Sergent Bories. Tel : 05 65 45 38 70

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
1er du mois	Sécurité sociale de 9h à 11h30 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	Assistante sociale de la Sécurité sociale de 9h à 11h00 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	CAF de 13h30 à 16h Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	UDSMA 9h à 11h00 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo) A ce jour, plus de permanence départ retraite
2ème du mois	Sécurité sociale de 9h à 11h30 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)		CAF de 13h30 à 16h Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	
3ème du mois	Sécurité sociale de 9h à 11h30 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)		CAF de 13h30 à 16h Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	Assistante sociale de la Sécurité sociale de 9h à 11h00 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)
4ème du mois	Sécurité sociale de 9h à 11h30 Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)		CAF de 13h30 à 16h Aux locaux associatifs (2 rue Victor Hugo)	

- MSA seulement sur RDV. Contacter Mme SAVIGNAC à Rodez ou permanence de Figeac 8 rue des Carmes de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45 (tél. : 05 65 35 85 82)

- Association Départementale d'Aide aux victimes et de Médiation : sur RDV (tél. : 05 65 73 56 00, courriel : contact@adavem.fr)

- Point info senior du Conseil général: 0 800 310 612

Antenne sociale (assistantes sociales) du conseil départemental
HLM du parc 12 700 CAPDENAC GARE
Tel : 05 65 80 83 14

Artisans et professions libérales à Sonnac

Auriac Damien, chauffagiste, frigorifiste, Lieucamp, 06 75 79 55 63; 05 65 64 17 85

Carapito Adérito, 01 Future, conseil et ingénierie informatique, Sonnac, 06 09 63 62 86

Chauveau Fabrice, plomberie, électricité générale, Sonnac, 06 09 85 58 85; chauveau.fabrice@hotmail.fr

Grégoire Olivier, artisan piscinier, Lieucamp, 06 28 30 33 70, olivier.gregoire@nordnet.fr

JFG, Griselle Jean François, chauffage, plomberie, sanitaire, Lieucamp, 06.27.33.43.26
jfg.plomberie@sfr.fr

Le petit ramoneur, Olivier Idmond, La Vernière, Lieucamp, 05 65 64 78 96, 06 86 61 90 89

Margaron Kévin Plomberie, La Vernière, Lieucamp, 06 30 76 91 40; 05 65 80 64 10;
mkplomberie@orange.fr

Combaudon Catherine, infirmière, La Plane, Sonnac, 06 52 41 30 00

MISTERFIX, Gorselink Dick, Tournhac, Menuiseries – Peintures – Rénovation Cuisine et SDB,
06.33.28.31.20, misterfix@live.fr

REMBERT Jean-Philippe, espaces verts et petit bricolage, 06.49.59.93.99 Jeanphilipperembert@sfr.fr

Commerçants intervenant sur Sonnac

La Pitchouna

La Pitchouna vous propose des pizzas à emporter le mercredi soir à partir de 18h devant la salle des associations

Tel : 06 34 87 55 10

Boucherie Simon

Mercredi après midi de 14h30 à 15h15 sur la place de la mairie et de 15h15 à 16h sur la place de Lieucamp.

Possibilité de passer à domicile sur demande.

Tel : 05 65 64 66 70

Epicerie : Au bon service

Mercredi

De 10h30 à 11h30 sur la place de la mairie

De 11h30 à 12h30 au monument au mort de Lieucamp

Epicerie, charcuterie, viande fermière, pain, poisson frais sur commande

Tel : 07 84 00 67 14

Salles communales

Salle de Tournhac

Caractéristiques

- Capacité d'accueil de 60 personnes

Modalités de réservation :

- Location réservée aux habitants de Sonnac : 60€ + assurance responsabilité civile « Location temporaire de salle »
- Prêt de vaisselle possible auprès de l'association de l'Entente de la vallée de Tournhac (20 €).

Foyer rural de Sonnac

Caractéristiques

- Salle de 180 m²
- Capacité d'accueil de 150 personnes
- Espace scénique modulable jusqu'à 18m²
- Sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Cuisine équipée : fourneaux, 1 four, 1 lave-vaisselle, 1 réfrigérateur, 1 congélateur coffre, une chambre froide
- Bar équipés de réfrigérateurs
- Prêt de vaisselle possible auprès du Comité des fêtes (20€ pour les habitants et 40€ pour les personnes extérieures à la commune)

Modalités de réservation :

- Chèque de caution : 500€
- Assurance responsabilité civile pour location temporaire de la salle.

- Habitants de Sonnac : 150€
- Hors commune : 290€
- La salle est gratuite pour les associations dont le siège est situé sur la commune de Sonnac.
- Associations et comités d'entreprises extérieurs à la commune : 290€

Ces trois salles sont équipées d'un **défiibrillateur** semi-automatique: dans le sas du Foyer Rural, accessible depuis l'extérieur et dans le local d'accès aux sanitaires extérieurs dans les salles de Tournhac et de Lieucamp.

Salle des associations, Lieucamp

Caractéristiques

- Salle de réunion / activité réservée aux associations de la commune, à des associations proposant des activités aux habitants de la commune (en échange d'une cotisation pour l'année) et au groupe scolaire de Lieucamp.
- Salle équipée d'un vidéo projecteur, de 6 tables et de 40 chaises.



Calendrier des Manifestations 2018

Janvier

Samedi	13	Vœux du maire	Foyer rural Sonnac
Samedi	27	Vœux de l'entente	Salle de Tournhac

Février

Samedi	24	Repas de la Chasse	Foyer rural Sonnac
--------	----	--------------------	--------------------

Mars

Samedi	24	Quine de l'APE	Foyer rural Sonnac
--------	----	----------------	--------------------

Avril

Samedi	14	Repas de l'Entente	Salle de Tournhac
Dimanche	29	Quine du club de L'amitié	Foyer rural Sonnac

Mai

Mardi	1	Fêtes des Fleurs	Foyer rural Sonnac
-------	---	------------------	--------------------

Juin

Dimanche	17	Rallye Equestre et pédestre	Salle de Tournhac
----------	----	-----------------------------	-------------------

Juillet

Dimanche	1	Trail, Rando	Foyer rural Sonnac
Vendredi	20	Fête Votive	Foyer rural Sonnac
Samedi	21		
Dimanche	22		

Août

Samedi	4	Journée détente Tournhac	Salle de Tournhac
Samedi	18	Repas de la Braise Occitane	Foyer rural Sonnac
Vendredi	24	Fête de Tournhac	Salle de Tournhac
Samedi	25		
Dimanche	26		

Septembre

Octobre

Samedi	27	Repas APE	Foyer rural Sonnac
--------	----	-----------	--------------------

Novembre

Samedi	17	Quine de la Chasse	Foyer rural Sonnac
--------	----	--------------------	--------------------

Décembre

Dimanche	2	Repas du Club de L'amitié	Foyer rural Sonnac
----------	---	---------------------------	--------------------

